



des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

DOSSIER DE PRESSE

Février 2026

Tous gagnants !

Association à mission depuis 2024, le Collectif Nouveaux Champs s'appuie sur une dynamique collective qui fédère des agriculteurs français autour d'engagements communs. Ses objectifs sociaux et environnementaux traduisent une conviction partagée de la place qui doit être réservée à l'agriculture dans notre société. En reliant l'amont agricole, les acteurs du marché et les consommateurs, le Collectif structure des filières responsables, transparentes et économiquement viables, dans la durée.

TOUS GAGNANTS!
JE SOUTIENS
CEUX QUI NOUS
NOURRISSENT

- POUR VOUS : UNE PROMESSE CONTRÔLÉE
- POUR NOUS, AGRICULTEURS : UN REVENU SÉCURISÉ
- POUR TOUS : UNE PART DU PRIX REVERSÉE À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE
- ORIGINE FRANCE GARANTIE

PAR LE COLLECTIF NOUVEAUX CHAMPS

En 2026, une nouvelle étape est franchie avec "Tous Gagnants !", qui vient compléter ce modèle en intégrant pleinement la dimension économique et sociétale.

Produire durablement n'a de sens que si celles et ceux qui produisent peuvent en vivre.

Ce nouveau cadre structure des engagements contractuels, sécurise la rémunération des producteurs, garantit l'origine France et prévoit le réinvestissement d'une part du prix dans l'amélioration continue des pratiques agricoles. Nous sommes au cœur de la mission du Collectif.

Lancement SIA 2026



des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

En résumé...

Le Collectif Nouveaux Champs, association à mission

Le Collectif Nouveaux Champs, est devenu en 2024 une association à mission qui désigne en France les formes d'entreprises qui se donnent statutairement une finalité d'ordre social ou environnemental. Un cheminement logique pour le Collectif qui depuis des années ne cesse de renforcer son modèle agricole dont les 7 piliers sont la santé humaine, la sécurité alimentaire, le climat, la biodiversité, l'eau, le sol et la rémunération des producteurs (donc la pérennité des exploitations).

En 2025, le Collectif a franchi une étape majeure avec sa première vérification officielle par un Organisme Tiers Indépendant (OTI), réalisée conformément au cadre légal des sociétés à mission. Cette vérification a été validée avec succès, confirmant la cohérence de notre mission, l'adéquation des moyens mobilisés et l'exécution effective de nos objectifs statutaires.

Label "Zéro Résidu de Pesticides" :

Chiffres clés 2025

- Nombre d'aliments labellisés : **25**
- Nombre de références produits en magasins : **100+**
- **6** rayons : fruits et légumes frais, surgelés, fruits secs, boissons, pâtes et conserves
- Quantité d'UVC commercialisées depuis le lancement, au 31/12/2025 : **235** millions (dont 25 millions en 2025)
- CA depuis le lancement, au 31/12/2025 : **361** millions d'euros (dont 40 en 2025)
- Tonnage 2025 : **12 300** tonnes

Le Label "Zéro Résidu de Pesticides" poursuit son développement car producteurs, distributeurs et consommateurs répondent présent depuis 8 ans. Le "Zéro Résidu de Pesticides" est devenu un nouveau modèle agricole et une nouvelle offre dans les rayons. Un label de confiance dont la notoriété ne cesse de progresser.

Label "Issu d'une ferme engagée pour préserver et restaurer la biodiversité"

Depuis 2024, le Collectif Nouveaux Champs propose une promesse liée à ses engagements en faveur de la biodiversité, pour révéler aux consommateurs les résultats de sa démarche de progrès : "Préserver et restaurer la biodiversité". Dans un contexte réglementaire et politique mouvant, c'est un sujet qui préoccupe légitimement les Français qui attendent des actes et des preuves. Ce label, qui a un lien fort et naturel avec le travail accompli sur la réduction des pesticides, a été alimenté par notre partenariat depuis plusieurs années avec l'ONG Noé. Les premiers aliments porteurs du label (pruneaux) sont sortis sur les étals de la grande distribution française à la fin du premier semestre 2025. D'autres aliments sont en cours de labellisation en arboriculture et en maraichage pour des sorties prévues en 2026.



des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Le Collectif Nouveaux Champs : adhérents et partenaires

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS			ÉPICERIE	NOS PARTENAIRES

En savoir plus sur les entreprises du Collectif :

<http://www.nouveaux-champs.fr/le-collectif/>



des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Sommaire

- 1. Un contexte agricole et sociétal décisif**
- 2. Notre modèle agricole, notre mission**
- 3. Tous gagnants ! Une nouvelle promesse**
- 4. Label Biodiversité**
- 5. “Zéro Résidu de Pesticides”, comment est-ce possible ?**
- 6. La promesse ZRP : un engagement de résultat et des moyens pour y parvenir**
- 7. Le label ZRP a pris sa place dans le panier des ménages français**
- 8. La grande majorité des enseignes actrices du ZRP (GMS France)**
- 9. Les aliments labellisés**



des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

1 | Un contexte agricole et sociétal décisif

Dans un contexte marqué par les tensions sur le pouvoir d'achat, les débats autour de la souveraineté alimentaire et les attentes croissantes en matière d'environnement, l'agriculture française se trouve à un tournant. Il reste aujourd'hui moins de 400 000 agriculteurs pour nourrir 70 millions de Français.

Dans le même temps, les consommateurs expriment une volonté forte de consommer plus responsable, tout en restant contraints par le prix et la lisibilité des engagements.

Face à ces injonctions parfois contradictoires – produire plus durablement, préserver la biodiversité, réduire les intrants, garantir des prix accessibles et assurer un revenu juste aux producteurs – il devient essentiel de construire des modèles clairs, crédibles et vérifiables.

Le Collectif Nouveaux Champs s'inscrit précisément dans cette dynamique : apporter des preuves, structurer des filières françaises engagées, et reconnecter concrètement l'acte d'achat à son impact réel sur les femmes et les hommes qui cultivent la terre et nourrissent les autres.



Séminaire annuel du Collectif Nouveaux Champs, novembre 2025

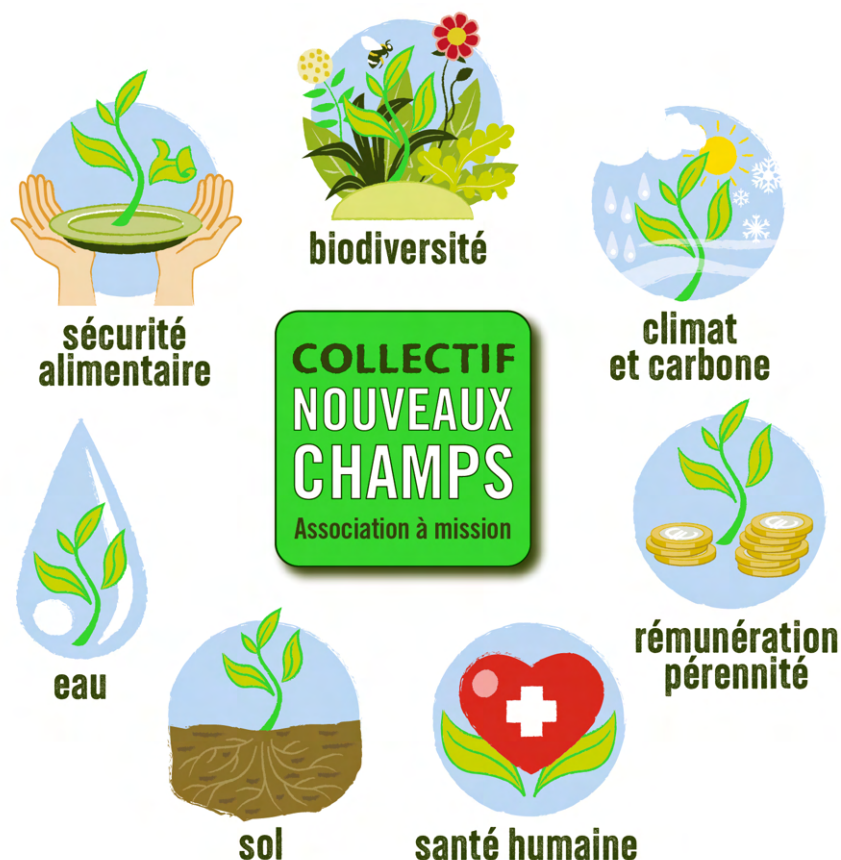


des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

2 | Notre modèle agricole, notre mission

Produire avec des preuves, partager la valeur, engager toute la chaîne

Les producteurs engagés au sein du Collectif Nouveaux Champs ne se contentent pas d'adapter quelques pratiques, ils transforment en profondeur leur modèle agricole. Leur démarche repose sur une vision systémique de l'exploitation, intégrant à la fois la santé des sols, la biodiversité, la gestion de l'eau, la réduction des intrants et la pérennité économique des fermes.



Depuis 2018, avec le label "Zéro Résidu de Pesticides", puis en 2024 avec la promesse "Issu d'une ferme engagée pour préserver et restaurer la biodiversité", le Collectif a démontré qu'il était possible d'allier exigence environnementale, innovation technique et obligation de résultat. Ces démarches ne sont pas des déclarations d'intention : elles reposent sur des cahiers des charges précis, des indicateurs mesurables et des contrôles indépendants.

En 2026, une nouvelle étape est franchie avec "Tous Gagnants !", qui vient compléter ce modèle en intégrant pleinement la dimension économique et sociétale.



des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

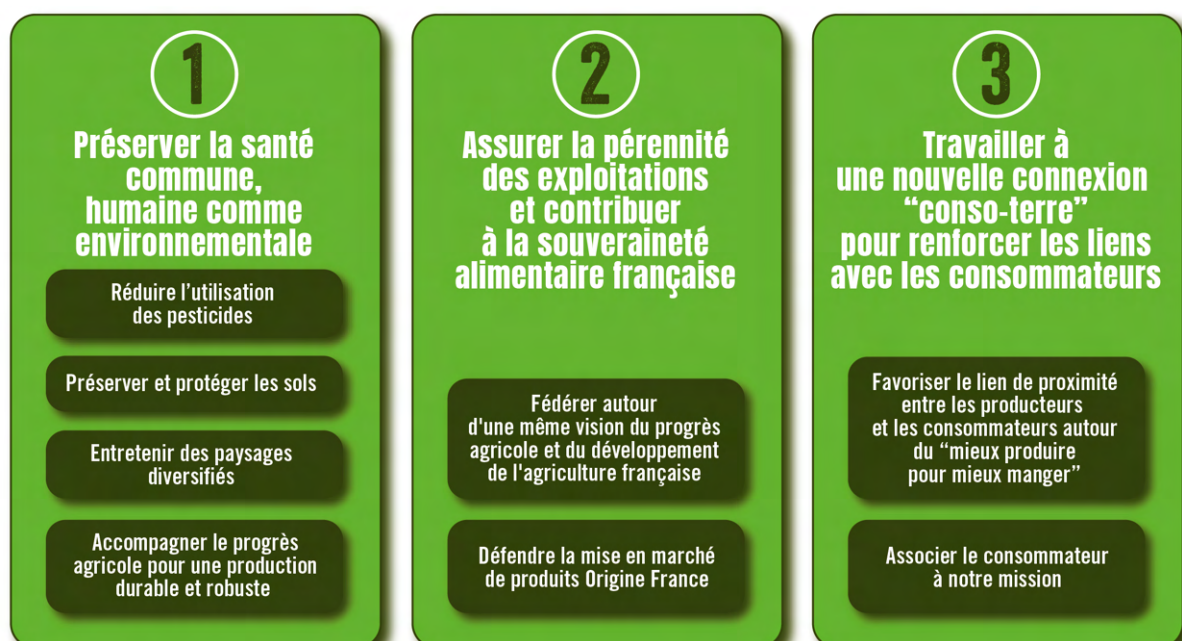
Produire durablement n'a de sens que si celles et ceux qui produisent peuvent en vivre. Ce nouveau cadre structure des engagements contractuels, sécurise la rémunération des producteurs, garantit l'origine France et prévoit le réinvestissement d'une part du prix dans l'amélioration continue des pratiques agricoles.

Produire mieux. Rémunérer justement. Expliquer clairement. Avancer ensemble.

La Mission

Le Collectif Nouveaux Champs, créé en 2018, réunit des paysans français engagés ensemble dans une agriculture durable qui se donne pour mission prioritaire la santé commune, humaine et environnementale. Mieux produire pour mieux manger, assurer la souveraineté alimentaire de la France, être au service du vivant et des territoires, redonner au paysan la place qu'il mérite dans notre société... ses engagements sont aussi ceux de nombreux citoyens consommateurs qui leur accordent leur confiance !

Le Collectif se veut acteur volontaire de la transformation agricole de la France sur le long terme.





des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

3 | Tous gagnants !

Une promesse gagnante pour toute la chaîne alimentaire

TOUS GAGNANTS!
JE SOUTIENS
CEUX QUI NOUS NOURRISENT

- POUR VOUS : UNE PROMESSE CONTRÔLÉE
- POUR NOUS, AGRICULTEURS : UN REVENU SÉCURISÉ
- POUR TOUS : UNE PART DU PRIX REVERSÉE À LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE
- ORIGINE FRANCE GARANTIE

PAR LE COLLECTIF NOUVEAUX CHAMPS

Il reste moins de 400 000 agriculteurs pour nourrir 70 millions de Français. Produire en France, durablement, sans sacrifier ceux qui nous nourrissent : voilà le défi.

Après les démarches pionnières “Zéro Résidu de Pesticides” (2018) et “Issu d’une ferme engagée pour préserver et restaurer la biodiversité” (2024), le Collectif franchit une nouvelle étape.

Avec **Tous Gagnants !**, le Collectif Nouveaux Champs affirme une chose simple : un produit peut être “bon” pour celui qui l’achète et “juste” pour celui qui le produit.

Acheter devient un acte utile. Un acte qui sécurise un revenu. Un acte qui finance le progrès agricole. Un acte qui renforce notre souveraineté.

Dès le printemps 2026, cette nouvelle promesse apparaîtra on-pack sur les fruits et légumes produits par des adhérents du Collectif. Les Paysans de Rougeline, Fermes Larrère, Blue Whale, Force Sud et Fruits et Compagnie vont lancer le mouvement qui s’élargira progressivement à d’autres adhérents et à d’autres filières agricoles.





des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

On se bat tous pour bien manger, bien produire... et en vivre.

Nous, agriculteurs, cultivons chaque jour avec soin.

Les consommateurs choisissent chaque jour ce qu'ils mettent dans leur assiette.

Ensemble, nous faisons vivre une agriculture française rémunératrice et durable.

En achetant ce produit, les consommateurs soutiennent des femmes et des hommes, ils défendent leurs métiers, leur alimentation et notre souveraineté.

Tous Gagnants !

Une promesse contractuelle, contrôlée, transparente

Tous Gagnants ! n'est pas une marque. Ce n'est pas un slogan. C'est un cadre structuré qui repose sur 4 engagements clairs :

- **Un revenu sécurisé pour le producteur**
- **Une part du prix investie dans des pratiques agricoles en progrès**
- **Un cahier des charges vérifié par un contrôle indépendant annuel**
- **Une origine France garantie**

Ce modèle sécurise l'amont agricole et donne de la visibilité à long terme. Il s'appuie sur un cahier des charges précis, comprenant des points de contrôle audités par un organisme de contrôle indépendant.

Notre panier a du pouvoir

Ici, on parle d'agriculture. Mais surtout, on parle de nous tous.

Parce qu'aujourd'hui, notre panier a du pouvoir. Et qu'au-delà des intentions, il faut prouver. Chaque achat peut devenir un acte concret pour :

- Soutenir une agriculture française engagée
- Garantir une rémunération plus juste aux producteurs
- Encourager des pratiques agricoles en progrès
- Préserver notre souveraineté alimentaire



des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Un achat peut faire gagner tout le monde.

Nous, les agriculteurs. Les consommateurs. Les distributeurs. La planète.

Pour nous, les agriculteurs

“Tous Gagnants ! ce n’est pas une prime ponctuelle. C’est un cadre durable pour vivre de notre métier.”

Nous sommes passionnés et connaissons, très souvent mieux que tous ceux qui en parlent, les conditions du développement de notre agriculture.

Sécuriser une ferme, ce n’est pas un concept. C’est pouvoir se projeter, c’est pouvoir embaucher, c’est pouvoir transmettre.

Tous Gagnants ! repose sur des engagements concrets :

- Des contrats pluriannuels sur des volumes définis
- Un prix indicatif validé par le producteur et sa structure de commercialisation qui s’engage avec ses clients distributeurs
- Un partage du risque

Ce cadre permet d’investir, d’innover, de progresser dans nos pratiques sans mettre en péril l’équilibre économique de nos exploitations. C’est une réponse structurée à la souveraineté alimentaire française.

Pour les consommateurs

“Je sais ce que j’achète. Je sais ce que je soutiens.”

- Je repère facilement un produit qui garantit une rémunération et un progrès mesurable
- Je soutiens l’agriculture française
- Je participe concrètement au maintien des fermes sur nos territoires
- Mon achat a un impact réel

Je choisis où va mon argent.

Pour les distributeurs

“Tous Gagnants ! permet de concilier responsabilité, différenciation et sécurisation des volumes.”

- Une réponse claire aux attentes de transparence (volumes et prix)
- Une filière française structurée





des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

- Une sécurisation de l'amont agricole
- Une démarche responsable et accessible

Ce n'est pas une opération ponctuelle. C'est un modèle de filière qui s'appuie sur des engagements et une contractualisation.

Nous proposons à tous les circuits de distributions, à tous les distributeurs de s'associer à cette démarche de progrès au service de la souveraineté et du développement de l'agriculture Française.

Pour la planète

“Tous Gagnants ! ne promet pas la perfection. Il garantit le progrès.”

Une part du prix est réinvestie dans l'amélioration continue des pratiques agricoles : transition agroécologique, réduction des impacts, préservation des ressources, biodiversité.

On ne vend pas un monde parfait.

On construit un modèle agricole qui avance.

Une réponse française à un enjeu national

Comment continuer à produire en France, durablement, sans fragiliser ceux qui nous nourrissent ?

Tous Gagnants ! apporte une réponse concrète :

- Sécuriser l'économie des fermes
- Structurer la filière
- Et associer pleinement le consommateur à ce mouvement

Quand l'agriculture gagne, le consommateur gagne. La France gagne.

Tous Gagnants !

Le saviez-vous ?

Le mot **gagner** vient de l'ancien français *gaaing* ou *waaignier*, issu du francique *waidanjan*, qui désignait à l'origine... **ce que rapporte la terre cultivée**. Avant de signifier la victoire ou le profit, gagner parlait d'abord d'agriculture. De récolte. Du fruit du travail de la terre.

Avec **Tous Gagnants !**, nous revenons à ce sens premier : faire en sorte que ce que rapporte la terre permette à celles et ceux qui la cultivent d'en vivre et à tous d'en bénéficier.



des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

4 | Préserver et restaurer la biodiversité : une nouvelle preuve, un nouveau label

Le Collectif Nouveaux Champs propose une promesse liée à ses engagements en faveur de la biodiversité, pour révéler aux consommateurs les résultats de sa démarche de progrès : “Préserver et restaurer la biodiversité”.

Dans un contexte réglementaire et politique mouvant, c’est un sujet qui préoccupe légitimement les Français qui attendent des actes et des preuves.

Ce nouveau label, qui a un lien fort et naturel avec le travail accompli sur la réduction des pesticides, a été alimenté par notre partenariat depuis plusieurs années avec l’ONG Noé.





des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Un référentiel opérationnel : les indicateurs de pression à l'échelle de l'exploitation

Des indicateurs de pression au service du progrès agricole



INFRASTRUCTURES AGROÉCOLOGIQUES

- ✓ Part des IAE dans la SAU
- ✓ Diversité des cultures
- ✓ Diversité des IAE
- ✓ Taille des parcelles



FERTILISATION AZOTÉE

- ✓ Quantité d'azote totale apportée
- ✓ Part d'azote organique



PRODUITS PHYTOSANITAIRES

- ✓ Indice Fréquence de Traitement (IFT) et réduction des IFT
- ✓ Surfaces non traitées
- ✓ Part des Biocontrôles



SOL

- ✓ Part des surfaces couvertes 2 mois consécutifs en hiver
- ✓ Part des surfaces avec un couvert de qualité (+3 espèces sur + de 3 mois)
- ✓ Surfaces labourées
- ✓ Surfaces non travaillées



des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Sur la thématique de la biodiversité, voici quelques résultats agrégés au niveau du Collectif, sachant que le Label est attaché à une exploitation agricole engagée.

En moyenne, 20% d'infrastructures agroécologiques (IAE : haies, bandes fleuries, mares, bosquets, etc.) parmi la Surface Agricole Utile

La littérature scientifique recommande un minimum de 10 voire 15 % d'IAE à l'échelle du paysage pour un effet positif en faveur de la biodiversité.

5 ans, c'est la durée moyenne des rotations de parcelles, ce qui favorise une meilleure régénération des sols et limite l'apparition des maladies et ravageurs.

6 espèces végétales cultivées en moyenne par les producteurs engagés dans la démarche.

Effets bénéfiques sur :

- La biodiversité fonctionnelle
- La fertilité des sols
- La limitation de l'érosion

71% des parcelles ZRP ont une surface inférieure à 6 hectares, ce qui favorise un paysage agricole plus fragmenté et diversifié, bénéfique pour la faune et la flore locales.

En moyenne, **87% de la SAU** est couverte par des cultures intermédiaires pendant au moins deux mois consécutifs durant la période automne-hiver, contribuant ainsi à la protection des sols contre l'érosion et au stockage du carbone.

45% des producteurs utilisent des **variétés tolérantes ou résistantes** avec des itinéraires ZRP.

Un partenariat entre Noé et le Collectif Nouveaux Champs s'est noué dans le but d'aller plus loin dans la démarche de progrès et dans les préconisations faites aux producteurs.

Partenaire du Collectif



- S'appuyer sur un expert technique sur le sujet de la biodiversité
- Concevoir et animer un dispositif de suivi d'indicateurs de biodiversité et construire une promesse à destination des consommateurs
- Animer une démarche de progrès fondée sur le référentiel et être en mesure de fédérer autour de la stratégie biodiversité du Collectif
- Faire connaître les actes et les engagements en portant ensemble des actions de communication auprès des consommateurs



des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

5 | “Zéro Résidu de Pesticides” : comment est-ce possible ?

Chacune des entreprises du Collectif Nouveaux Champs, dans sa diversité de tailles, de terroirs, de produits, mène donc depuis de nombreuses années un travail de fond sur le développement de modèles agricoles durables.

Ces producteurs soucieux de la qualité de leurs productions travaillent sans cesse sur l'évolution de leurs pratiques, notamment par des engagements vers une agriculture tournée vers l'agroécologie. Des pratiques agricoles fondées sur une combinaison de moyens permettant de viser la promesse de résultat “Zéro Résidu de Pesticides”.

Les engagements se matérialisent notamment par l'utilisation d'insectes auxiliaires pour lutter contre les ravageurs des cultures, la baisse des intrants “chimiques”, la préservation de la biodiversité, les économies d'eau et d'énergie... L'atteinte du résultat n'est possible que grâce à un itinéraire technique pointu, sur des parcelles dédiées, avec un système de traçabilité extrêmement rigoureux.

Ces solutions alternatives à la protection chimique “classique” des cultures sont le plus souvent très spécifiques, en lien avec l'espèce et le mode de culture. En fonction des cultures et des conditions climatiques, les périodes pendant lesquelles ce résultat est possible peuvent être assez variables. Ponctuellement et en cas d'agression forte d'une maladie ou d'un ravageur, si les moyens de lutte alternatifs se révèlent insuffisants et mettent en danger la pérennité de la culture, le producteur peut être amené à sortir la parcelle du programme “Zéro Résidu de Pesticides”.

C'est donc une conduite globale responsable, à la parcelle, souvent très technique et innovante, qui rend possible la constitution d'une offre en “Zéro Résidu de Pesticides”.





des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

STRATÉGIE TECHNIQUE : DES PRATIQUES AGRICOLES ENGAGÉES AUTOUR D'UNE COMBINAISON DE MOYENS POUR CONTRÔLER LES BIOAGRESSEURS DES CULTURES



Selon C. Regnault-Roger 2014 (Produits de protection des plantes, Lavoisier, p 256)

La méthode s'appuie sur une approche globale du système de production, avec l'ensemble des 9 pratiques complémentaires... Des indicateurs de suivi sont également observés (dont l'IFT).

Bilan de campagne 2025

Une nette réduction de l'IFT (Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires)

La démarche est claire : l'objectif n'est pas seulement d'offrir des espèces végétales "Zéro Résidu de Pesticides" aux consommateurs, il est aussi de poursuivre l'amélioration des pratiques culturales pour préserver les agriculteurs et l'environnement, ce qui passe par une réduction drastique de l'utilisation de pesticides de synthèse pendant le cycle de culture.

Pour arriver au résultat "Zéro Résidu de Pesticides", les producteurs s'appuient donc sur une approche systémique économe en pesticides et déploient des pratiques innovantes pour contrôler les bioagresseurs des cultures. Cette combinaison de moyens s'appuie notamment sur des méthodes de prévention et des méthodes culturales (agroécologiques). Lorsque ces mesures ne suffisent pas, et dans le cadre des principes de la protection intégrée, ils utilisent certains pesticides de synthèse



des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

autorisés par la réglementation européenne et française, compatibles avec leur stratégie technique de protection des cultures¹. Bien entendu, le choix de la Substance Active, la dose, la période d'intervention, les conditions d'application s'intègrent dans une "agriculture de précision".

Comme ces pesticides de synthèse sont utilisés en dernier recours, leur utilisation est significativement inférieure à celle observée dans les parcelles cultivées selon les méthodes de l'agriculture conventionnelle. Le Collectif Nouveaux Champs a comparé les IFT de ces producteurs engagés dans la démarche "Zéro Résidu de Pesticides" en fonction des différentes années. Au fil des ans, la démarche de progrès continue. Le Collectif Nouveaux Champs a également comparé² les IFT³ (Indicateurs de Fréquence de Traitements phytosanitaires) sur les parcelles menées en "Zéro Résidu de Pesticides" avec les IFT de référence ou avec ceux des parcelles conduites en "conventionnel raisonné" chez les mêmes producteurs.

La diminution moyenne de l'IFT (pesticides de synthèse), sur les fruits et légumes labellisés en 2025, est de - 48%. Depuis l'origine, elle est en moyenne de - 50%.

¹ Tous les pesticides homologués sur une culture ne sont pas utilisés. Pour chaque espèce cultivée, les producteurs vont choisir, parmi les substances homologuées, celles qui ne généreront pas de résidu dans les fruits et légumes récoltés et dont les risques pour la santé humaine et l'environnement sont les plus faibles.

² Étude menée chez 27 adhérents engagés dans la démarche "Zéro Résidu de Pesticides" en 2025, soit 350 producteurs. Elle tient donc compte des conditions climatiques de l'année 2025 et compare les IFT chimiques des parcelles engagées en "Zéro Résidu de Pesticides" aux IFT chimiques moyens de la culture (Sources Agreste récentes et données recueillies auprès des producteurs).

³ Calcul de l'Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT) : il prend en compte les traitements chimiques des espèces végétales, de la semence à leur commercialisation.





des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

6 | La promesse ZRP : un engagement de résultat et des moyens pour y parvenir

Le Programme “Zéro Résidu de Pesticides” garantit aux consommateurs l’absence de résidu dans les fruits & légumes ou espèces végétales au stade de la consommation, dans la limite de quantification. La méthode permettant de construire le plan de surveillance est très claire et intègre l’ensemble des risques de contamination.

Une liste pertinente de Substances Actives est élaborée pour chaque espèce végétale. L’absence de résidu est déterminée, pour chaque Substance Active analysée, par un résultat inférieur à la Limite de Quantification, plus petite valeur quantifiable par les laboratoires avec une précision “acceptable”. À l’heure actuelle, les performances des instruments de mesure conduisent pour la majorité des résidus à une limite de quantification de 0.00001 g/kg.

Un laboratoire indépendant certifié COFRAC (ou équivalent européen) assure les analyses sur les aliments dans la démarche.

Les Substances Actives (SA) recherchées

Actuellement, 428 Substances Actives utilisées dans des pesticides sont homologuées en France. La réglementation a établi une Limite Maximale de Résidus (LMR) pour 291 d’entre elles. Les 137 autres substances actives ne génèrent pas de résidus ou en dessous de la limite de quantification.

Parmi les 428 Substances Actives homologuées, 101 sont homologuées en Agriculture Biologique et 4 d’entre elles présentent une LMR requise (cuivre ; deltaméthrine, uniquement dans les pièges ; pyréthrinés et spinosad).

Actuellement, sur les 291 Substances Actives qui peuvent être analysées, nous sélectionnons et analysons toutes les Substances Actives qui sont homologuées pour une espèce donnée ainsi que leurs métabolites.

Et en plus de ces Substances Actives homologuées sur les cultures labellisées, sont analysées :

- les Substances Actives retirées ces 10 dernières années
- les Substances Actives susceptibles de générer des résidus en raison de l’existence d’autres cultures dans l’environnement proche et de la culture engagée en ZRP, y compris les éventuels traitements sur les plants
- les Substances Actives de la famille des Néonicotinoïdes et toute Substance Active “décriée” (comme le glyphosate)



des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

- l'ensemble des métabolites de dégradation associés dont les résidus sont réglementés

Rappelons que la liste des substances homologuées, par espèce végétale, ainsi que les Limites Maximales de Résidus (LMR) correspondantes sont établies par la réglementation européenne (règlement CE n° 1107/2009 pour les pesticides en général et règlement CE n° 396/2005 pour les LMR).

Le cahier des charges est consultable sur le site :

www.nouveaux-champs.fr

Un engagement de production fort...

- L'implication de producteurs volontaires conscients des enjeux et soucieux de défendre des pratiques agricoles respectant l'homme et son environnement.
- Un cahier des charges et un référentiel basés sur une analyse de risques sur l'ensemble de la filière et contrôlés par un organisme tiers.



Organismes de contrôle tiers référencés par le Collectif

- Des pratiques agricoles engagées autour d'une combinaison de techniques permettant de viser la promesse de résultat "Zéro Résidu de Pesticides" :
 - Utilisation de variétés tolérantes ou résistantes,
 - Bonnes Pratiques Agricoles (rotations, cultures intermédiaires, désherbage mécanique...),
 - Equipements de production adaptés (serres fermées, filets...),
 - Gestion et enrichissement de la faune et la flore indigènes,
 - Pratique de la Protection Biologique Intégrée, voire de l'Agriculture Bio...
- Une traçabilité totale de la parcelle au rayon.
- Des analyses concernant les substances actives cibles, effectuées par un laboratoire indépendant accrédité COFRAC (ou équivalent européen).



des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

7 | Le label ZRP a pris sa place dans le panier des ménages français

Les aliments concernés par le programme “Zéro Résidu de Pesticides” sont tous identifiés par le macaron du programme présent sur les emballages, qui est une propriété collective. Ce macaron constitue la signature de la démarche et des produits concernés.

69 % des Français (+6 points en 1 an)
connaissent le label “Zéro Résidu de Pesticides”.



Un repère de confiance

“Les labels et logos restent un gage de confiance pour les consommateurs. En 2025, le logo Fruits & Légumes de France arrive en tête : auprès des Français qui ont déjà vu ce logo, 75% déclarent qu’il leur donne davantage confiance envers les fruits et légumes frais, soit +8 points en un an. Il est désormais à égalité avec les allégations sans ou zéro résidu de pesticides (71%) et le logo Vergers écoresponsables (71%). Par ailleurs, la visibilité globale des logos AOP, IGP et des mentions sans/zéro résidu de pesticides progresse également cette année.”

SOURCE : BAROMÈTRE DE CONFIANCE ENVERS LES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS, ENQUÊTE 2025



**Un label accessible
au plus grand nombre !**





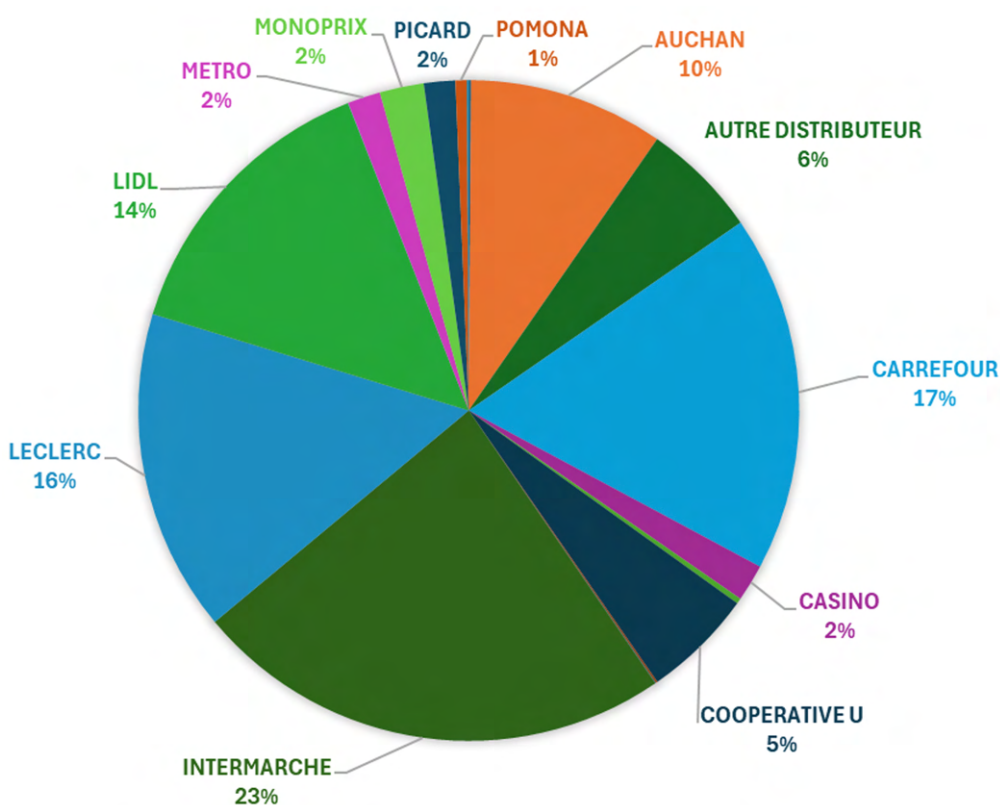
des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

8 | La grande majorité des enseignes actrices du ZRP (GMS France)

Les collaborations se multiplient sur la construction de la gamme en rayon. Aujourd'hui, les produits "Zéro Résidu de Pesticides" sont présents dans pratiquement toutes les enseignes de la grande distribution française.

En 2025, dans un contexte de rationalisation des gammes, Carrefour et Leclerc se rapprochent d'Intermarché. Les autres enseignes se stabilisent.

Tous les groupes de distribution acteurs du ZRP France, en valeur 2025



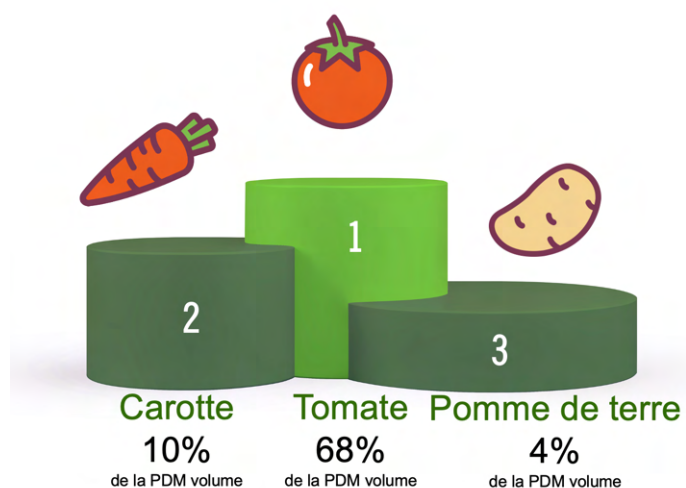


des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

Top clients 2025 (CA)



Top aliments 2025 (vol)





des démarches du
**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**

9 | Les aliments labellisés

Une offre 12 mois sur 12, plus de 100 références !



tomate



carotte
(frais et surgelé)



pomme de terre



navet



chou-fleur
(surgelé)



poireau



oignon



ail



échalote



haricot vert
(surgelé et conserve)



pois
(surgelé et conserve)



flageolet
(surgelé)



céleri rave
(surgelé)



herbes fraîches (basilic,
oseille, menthe et ciboulette)



épinard
(surgelé)



pomme



abricot



fraise



pruneau



blé



jus de pomme



pâtes

25 aliments labellisés, présents en saison sur les étals. Une offre transversale présente dans 6 rayons



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



Collectif Nouveaux Champs



collectif_nouveaux_champs



Collectif Nouveaux Champs



Collectif Nouveaux Champs

Plus d'infos sur
www.nouveaux-champs.fr

Ce document est téléchargeable à l'adresse :

<http://www.nouveaux-champs.fr/dossierpresse>

Images libres de droits téléchargeables

<https://www.nouveaux-champs.fr/imageslibresdedroits/>

RELATIONS MEDIAS

CONTACT Collectif Nouveaux Champs

Julie Sabourin, Coordinatrice

j.sabourin@nouveaux-champs.fr - +33(0)7 84 22 60 21